



COMMUNIQUÉ

Prise du décret par le directeur général des élections

RANKIN INLET, Nunavut (le 22 septembre 2025)

Conformément à la proclamation d'élection délivrée par la commissaire du Nunavut, le directeur général des élections a adressé un décret d'élection au directeur de scrutin de chacune des 22 circonscriptions du Nunavut. Le jour du scrutin est le 27 octobre.

Dans chaque circonscription, les directeurs de scrutin et les directeurs adjoints de scrutin accepteront les déclarations de candidature à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au vendredi 26 septembre à 14 h, heure locale. Les coordonnées des directeurs de scrutin et des directeurs adjoints de scrutin sont publiées sur notre site Web à l'adresse www.elections.nu.ca.

Les noms et les coordonnées des candidats acceptés et de leurs agents financiers pourront également être consultés sur notre site Web dès leur confirmation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Élections Nunavut
info@elections.nu.ca
800.267.4394